

**Plan de diversification et
de développement économique
pour les douze municipalités hors CMM
de la MRC de Vaudreuil-Soulanges**

Juin 2011

Introduction

Dresser un diagnostic succinct et proposer des pistes d'action

L'objectif de ce document est de dresser un diagnostic succinct et de dégager des pistes d'action conformément à la proposition d'un Plan de développement et de diversification économiques pour les municipalités hors du territoire couvert par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Vaudreuil-Soulanges.

Il doit répondre aux critères établis par contrat de diversification entre le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Le Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) du MAMROT vise à créer les conditions propices au développement des municipalités en difficulté en participant à la maîtrise des enjeux territoriaux qu'ils soient de nature économique, sociale ou démographique.

Le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) participe à cette démarche de

diversification, par l'entremise du Fonds d'aide aux municipalités monoindustrielles (FAMM) qui permet de financer des projets d'entreprise qui sont retenus comme priorités d'action par un Comité de développement et de diversification (CDD).

Plus spécifiquement, il permet de fournir une aide financière pour maintenir, moderniser ou convertir les entreprises existantes, aider à la création de nouvelles entreprises et à la diversification économique ainsi qu'à financer des activités reliées à la prospection et l'accueil de nouveaux investisseurs.

Chacun des projets doit être structurant et reposer sur les acquis du territoire. Il est essentiel de développer en priorité ce qui est détenu sur le plan sectoriel et de travailler avec les entreprises existantes. Il est possible de viser le développement de nouveaux créneaux, pourvu qu'ils s'appuient sur des projets de modernisation ou de reconversion des activités d'une entreprise ou d'un secteur.

1) Le modèle de gouvernance

Cette section présente les acteurs en présence dans la réalisation et la mise en œuvre du Plan de diversification et de développement.

A- Comité de diversification et de développement (CDD)

Rôle :

Fait des recommandations au Conseil de la MRC en ce qui a trait à la réalisation, la mise en œuvre et le suivi du plan de diversification et de développement de Vaudreuil-Soulanges.

Responsabilité :

- o Dresser et prioriser les enjeux du territoire hors CMM selon l'état de situation ;
- o Développer des orientations et un plan d'action pour répondre aux enjeux prioritaires ;
- o Assurer une veille stratégique et participer activement à mobiliser et créer des opportunités de développement par une concertation entre les divers membres ;
- o Proposer annuellement une réactualisation du plan de diversification et de développement au conseil de la MRC (réévaluer la validité de son contenu selon les nouvelles opportunités et menaces) ;
- o Rendre compte au conseil de la MRC de l'évolution du plan et des investissements/subventions consentis ;
- o Préparer la reddition de compte au MAMROT

Membres du comité :

Élus :

- o Monsieur Patrick Bousez, président du comité et maire de la Municipalité de Rivière-Beaudette
- o Monsieur Gilles Farand, maire de la Municipalité de St-Clet
- o Madame Patricia Domingos, mairesse de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton
- o Monsieur Normand Ménard, maire de la Municipalité de Saint-Polycarpe
- o Monsieur Réal Brazeau, préfet et maire de Rigaud

MRC :

- o Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges (Monsieur Raymond Malo)

CLD :

- o Monsieur Julien Turcotte, directeur général au Centre local de développement Vaudreuil-Soulanges
- o Monsieur Luc Boyer, commissaire industriel au Centre local de développement Vaudreuil-Soulanges
- o Monsieur Philippe Roy, secrétaire du comité et conseiller en développement rural au Centre local de développement Vaudreuil-Soulanges

Propriétaire et promotion de sites industriels :

- o Monsieur Gilles Besner, directeur général et greffier adjoint de la Ville de Coteau-du-Lac
- o Monsieur Paul M. Normand, directeur développement des affaires chez Alta Industriel Ltée
- o Madame Carla Pin, chef principal développement des affaires au Canadian Pacifique
- o *À venir, fonctionnaire de Rigaud – responsable de parc industriel*
- o *À venir, membre du comité de relance du Parc industriel de Rivière-Beaudette*

Milieu de l'éducation :

- o Madame Diane Lachance, directrice adjointe du Service aux entreprises de la Commission scolaire des Trois-lacs
- o Monsieur Guy Laperrière, directeur général du Collège de Valleyfield

Emploi-Québec :

- o Madame Danielle Proulx, conseillère aux entreprises au CLE de Vaudreuil-Soulanges

Promotion et soutien aux entrepreneurs :

- o Monsieur Gilles Boyer, directeur du développement des affaires au Réseau emploi - entrepreneurship
- o Monsieur Dan-Rock Leclerc, directeur principal à la Caisse Desjardins Vaudreuil-Soulanges

Milieu agricole :

- o Monsieur Louis-Marie Leduc, président du Syndicat agricole UPA

Ministères :

- o Madame Sylvie Goupil, conseillère en développement régional au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
- o Monsieur Mehdi Ben-Amri, conseiller en développement industriel au Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

B- Conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

Rôle :

Adopte le plan de diversification et de développement, le plan d'action, le rapport annuel ainsi que tous les autres documents et outils se rapportant au comité de Diversification et de développement.

Responsabilité :

- o Approuve les prioriser les enjeux du territoire hors CMM selon l'état de situation ;
- o Entérine les orientations et le plan d'action du CDD pour répondre aux enjeux priorités ;
- o Adopte annuellement une réactualisation du plan de diversification et de développement (réévaluer la validité de son contenu selon les nouvelles opportunités et menaces) ;
- o Transmets au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire tous les documents exigés.

Membres du comité :

L'ensemble des maires de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

C- CLD Vaudreuil-Soulanges

Rôle :

Le CLD Vaudreuil-Soulanges gère les fonds du programme d'aide aux territoires en difficulté (FSTD) conformément aux décisions du CDD entériné par le conseil de la MRC.

Responsabilité :

- o Soutenir le CDD dans la réalisation du plan ;
- o Proposer annuellement au CDD le plan d'action ;
- o Réaliser la reddition de compte ;
- o Appuyer les actions du plan d'action et les projets d'entreprise avec le soutien de son équipe de travail (conseiller aux entreprises, communication, commissariat industriel, agents de développement).

C- Sous-comité MDEIE du CDD

Rôle :

Soutenir l'analyse et la réflexion du MDEIE quant à l'admissibilité des projets d'entreprise au fonds d'aide des municipalités monoindustrielles (FAMM).

Responsabilité :

- o valider la conformité des projets d'entreprises avec le plan de diversification et de développement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges ;
- o faire un rapport au CDD des projets d'entreprises déposés (refusés et recommandés).

Membres du comité :

- o Monsieur Patrick Bousez, maire de Rivière-Beaudette
- o Madame Patricia Domingos, mairesse de Sainte-Justine-de-Newton
- o Monsieur Luc Boyer, commissaire industriel au Centre local de développement Vaudreuil-Soulanges
- o Madame Danielle Proulx, conseillère aux entreprises au CLE de Vaudreuil-Soulanges
- o Monsieur Mehdi Ben-Amri, conseiller en développement industriel au Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- o *Avenir - un membre du comité de relance du Parc industriel de Rivière-Beaudette.*

Monsieur Philippe Roy, conseiller en développement rural au Centre local de développement Vaudreuil-Soulanges agira à titre d'animateur pour les rencontres de ce sous-comité.

2) La méthodologie

La Démarche d'IPSE

La démarche d'IPSE permettait au comité de diversification et de développement et à ses partenaires de :

1. **Se doter d'un diagnostic clair**, c'est-à-dire une lecture de la situation actuelle et des défis à relever pour assurer le développement de la MRC, de chacun des secteurs présents et de chacune des parties du territoire hors CMM ;
2. **Identifier des voies d'avenir** (secteurs porteurs) et leurs conditions de succès ;
3. **Formuler une vision de développement** et s'assurer qu'elle est partagée ;
4. **Établir des priorités** sur les enjeux ;
5. **S'entendre** sur des actions stratégiques à court et à moyen terme qui constitueront le cadre du plan de diversification et de développement ;
6. **S'engager** concrètement sur des actions à court terme constituant des jalons importants du plan d'action ;
7. **Mesurer les résultats attendus** annuellement afin d'ajuster le tir au besoin et garder le plan stratégique dynamique.

En plus de dresser un portrait statistique, il était important de bien documenter les enjeux puis d'évaluer les défis à relever pour le CDD. Des entrevues de fond réalisées avec des personnes-ressources permettaient d'enrichir l'analyse. Soulignons que les principaux partenaires et décideurs ont été consultés à la fois pour donner leur point de vue sur l'état de situation actuel et souhaité que pour suggérer des pistes d'actions stratégiques qui ont nourri la réflexion du CLD.

Le plan de diversification et de développement prend appui sur cette analyse actualisée.

Les acteurs rencontrés

Groupes de discussion :

- o Les membres du comité de Diversification et de développement (CDD)
- o Les entreprises membres du Pôle de développement et d'excellence en logistique pour Vaudreuil-Soulanges (PODEL)
- o Le représentant des gens d'affaires du Regroupement des associations de gens d'affaires de Vaudreuil-Soulanges
- o Le conseil d'administration du Centre local de développement Vaudreuil-Soulanges
- o Les employés du Centre local de développement Vaudreuil-Soulanges

Entrevues individuelles avec :

Ministère concerné :

- o Monsieur Jacques Larue, directeur régional au Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- o Madame Sylvie Goupil, conseillère en développement régional au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

Milieu municipal :

- o Monsieur Réal Brazeau, maire de Rigaud et préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges
- o Monsieur Guy Pilon, maire de Vaudreuil-Dorion et président du CLD Vaudreuil-Soulanges
- o Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général de la MRC Vaudreuil-Soulanges
- o Monsieur Raymond Malo, directeur général adjoint de l'aménagement de la MRC Vaudreuil-Soulanges

Éducation :

- o Monsieur Guy Laperrière, directeur général du Collège de Valleyfield
- o Madame Sandra Smith, directrice générale adjointe à la Commission scolaire des Trois-Lacs

Développement régional :

- o Monsieur Gérald Brassard, Consultant
- o Madame Michèle Jacques, directrice générale et commissaire à l'exportation Service d'Exportation Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
- o Monsieur Dominique Cadieux, directeur général du Réseau Emploi-Entrepreneurship
- o Madame Denise Nepveu, directrice des communications et affaires publiques pour le Canadien Pacifique
- o Monsieur Dan-Rock Leclerc, directeur principal à la Caisse Desjardins Vaudreuil-Soulanges
- o Monsieur Richard Dubois, Touché Dubois Communications

CLD :

- o Monsieur Julien Turcotte, directeur général au CLD Vaudreuil-Soulanges
- o Monsieur Luc Boyer, commissaire industriel au CLD Vaudreuil-Soulanges
- o Monsieur Philippe Roy, conseiller en développement rural au CLD Vaudreuil-Soulanges
- o Madame Karine Lechasseur, responsable des communications au CLD Vaudreuil-Soulanges

- o Madame Isabelle Rémillard, conseillère au démarrage d'entreprises au CLD Vaudreuil-Soulanges
- o Madame Karina Verdon, conseillère aux entreprises au CLD Vaudreuil-Soulanges
- o Monsieur Patrick Veenhuizen, conseiller aux entreprises au CLD Vaudreuil-Soulanges
- o Madame Marie-Jacinthe Roberge, conseillère en développement touristique au CLD Vaudreuil-Soulanges
- o Madame Marie-Loup Tremblay, commissaire à l'industrie agroalimentaire au CLD Vaudreuil-Soulanges

3) Le territoire couvert

Le contrat de diversification et de développement peut couvrir une municipalité ou un pan complet de territoire de la MRC. Dans le cas de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, le territoire choisi est celui de l'ensemble des municipalités qui sont situées à l'extérieur du territoire de la CMM. Ce territoire comprend 12 municipalités sur les 23 que compte la MRC. Comme ce vaste territoire couvert dans son ensemble (60 % de la MRC en matière de superficie) présente plusieurs vocations, il est logique de regrouper les différentes municipalités sur une base de communauté d'intérêts économiques. Il est par la suite plus facile d'identifier des projets de diversification ou de développement qui collent à la réalité de chacune de ces communautés d'intérêts stratégiques.

Pour dresser un portrait plus précis du territoire hors CMM, nous avons choisi de le diviser en trois communautés dont les intérêts stratégiques se rattachent aux grands axes du plan de développement économique de la MRC et à son plan d'aménagement du territoire. Aux fins du présent plan de diversification et de développement, les trois communautés d'intérêts stratégiques regroupées en secteur sont :

- ◇ le secteur Mont-Rigaud qui comprend Rigaud, Très-Saint-Rédempteur et Pointe-Fortune;
- ◇ le secteur de la plaine rurale qui comprend Sainte-Marthe, Sainte-Justine-de-Newton, Saint-Clet, Saint-Polycarpe et Saint-Télesphore;
- ◇ le secteur Soulanges-Ouest qui comprend Rivière-Beaudette, Saint-Zotique, Les Coteaux et Coteau-du-Lac.

Ces trois communautés de grands intérêts présentent chacune une réelle cohésion sur le plan de l'unité territoriale, conséquemment sur celui de leur vocation propre. Ces trois secteurs servent de balise à la définition des enjeux et axes privilégiés par le plan de diversification et de développement

Par ailleurs, on retrouve dans une dernière partie du plan, des objectifs, des axes et des pistes d'actions de nature régionale pour ce territoire hors CMM.

La communauté d'intérêts stratégiques du Mont-Rigaud

La municipalité de Rigaud forme le pivot central de ce premier secteur qui comprend trois municipalités. Rigaud est d'ailleurs la municipalité la plus importante en matière de population parmi les 12 municipalités hors CMM. On y trouve 7 494 habitants (h), selon le décret 2010 du gouvernement du Québec.

On regroupe également dans cette communauté de grands intérêts la municipalité de Pointe-Fortune au nord de Rigaud et celle de Très-Saint-Rédempteur au sud, deux petites municipalités qui regroupent un peu plus de 1 340 habitants au total. Sur le plan géographique, ces trois municipalités jouxtant la frontière de l'Ontario formant un triangle dont la pointe est se trouve à la jonction de la route 325 et de l'autoroute 40.

Le lien entre ces deux dernières municipalités et celle de Rigaud ne fait aucun doute. Le développement domiciliaire de Très-Saint-Rédempteur se réalise principalement en zones boisées sur le pôle du Mont-Rigaud. De son côté, Pointe-Fortune est cernée de toutes parts par la rivière des Outaouais et la frontière ontarienne ainsi que par la municipalité de Rigaud qui constitue la seule porte d'entrée vers la MRC.

Faible désignation agricole – Sur le plan du développement économique, le secteur du Mont-Rigaud affiche un taux de 59 % de son territoire en zone agricole, soit un taux sous la proportion générale de la MRC qui se situe à 76 %. Ce taux plus faible s'explique par le fait que le mont Rigaud, massif rocheux recouvert de forêt et parsemé de blocs de granit, n'est pas zoné agricole. La majeure partie de la zone agricole est caractérisée

par des sols à potentiel élevé (classe 2 et 3) soit un secteur agricole désigné comme dynamique plutôt que viable par la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Ce plus faible espace agricole ne signifie pas pour autant que cette activité doit être mise de côté. Ce secteur demeure très actif sur le plan de l'élevage, notamment d'agneaux, de sangliers, de veaux, de bœufs et de bisons. On y fait également l'élevage de pintades et de poulets.

Sur le plan maraîcher, on y trouve une importante entreprise innovatrice dans le domaine de la culture hydroponique de pousses (asperges, brocolis, tournesols) et de germes (luzerne biologique). Il faut mentionner que la culture biologique de légumes variés et de petits fruits est également très présente.

En plus de la vente à la ferme, il se fait également de la transformation agroalimentaire dans les domaines de la préparation de produits surgelés pour distribution aux lignes aériennes, de la fabrication de vin et de produits de boulangerie.

Pôle touristique majeur – Les possibilités de développement touristique, tout comme d'ailleurs celles du développement industriel, attirent davantage l'attention au premier chef comme axe de diversification et de développement. Le mont Rigaud est d'ailleurs, tel que mentionné précédemment, le principal élément naturel qui relie les trois municipalités. Le pôle du Mont-Rigaud a aussi l'avantage d'avoir été ciblé comme l'un des principaux pôles de développement touristique, non seulement par la MRC

de Vaudreuil-Soulanges, mais aussi par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (VHSL). Il fait partie d'un ensemble de sept axes d'intervention majeure retenus sur l'ensemble du territoire de la Vallée.

Zones industrielles importantes – La municipalité de Rigaud présente également un portrait intéressant sur le plan industriel. On y dénombre quatre parcs industriels contigus couvrant une superficie totale de quelque 134 hectares (ha), soit une taille relativement importante. Pris individuellement, trois de ces parcs, Séguin, Coopérative et celui de la municipalité de Rigaud sont de faible taille, entre 10 et 29 hectares, alors que le Parc industriel Agathe est de stature moyenne avec 75 hectares. La plupart offrent des espaces disponibles, dans certains cas considérables.

La municipalité de Rigaud est l'un des très rares endroits sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges qui contrôle et gère directement une partie importante des espaces (parcs ou zones) industriels. Comme on sait, la grande majorité des terrains industriels à la grandeur de la MRC sont privés. Les autorités municipales de Rigaud continuent de se montrer actives sur ce

plan en faisant l'acquisition de terrains industriels lorsque l'occasion se présente. La municipalité vient d'ailleurs d'en acheter d'autres tout récemment qui seront sous peu, si ce n'est déjà fait, désignés industriels. Les chiffres cités précédemment n'incluent les dernières acquisitions.

Pour l'instant, aucun de ces parcs n'est doté d'une vocation spécifique. On y retrouve d'ailleurs des entreprises de différents secteurs : secteurs du métal, du bois et des produits alimentaires dans le parc municipal, secteur de la construction dans le parc Coopérative, secteur du transport par autobus et de la construction dans le parc Agathe et secteurs du meuble, du métal, du plastique, du loisir et de l'environnement dans le parc Séguin. Dans ce dernier, on dénote aussi une petite concentration d'entreprises agroalimentaires : produits maraîchers et surgelés, service alimentaire aérien et nourriture pour animaux.

Dans les deux autres municipalités du secteur Rigaud, on ne retrouve que trois très petites entreprises (TTE) de fabrication dans Très-Saint-Rédempteur (5 emplois) et une coopérative de transformation saisonnière à Pointe-Fortune.

La communauté d'intérêts stratégiques de la plaine rurale

Dans le cœur du territoire hors CMM, on retrouve la plaine rurale. Il s'agit de la plus importante communauté d'intérêts agricoles du territoire en termes de superficie. Cinq municipalités la composent : Sainte-Marthe (1 079 habitants), Sainte-Justine-de-Newton (959 h), Saint-Clet (1 762 h), Saint-Polycarpe (1 823 h) et Saint-Télesphore (762 h). On retrouve un total de 6 385 habitants, selon le dernier décret du gouvernement du Québec, sur un territoire presque trois fois plus grand de superficie (333,32 km²) que la communauté d'intérêts stratégiques de Rigaud (131,64 km²). C'est presque 40 % de la superficie totale de la MRC.

La principale particularité de ce grand territoire sur le plan économique est d'être zonée agricole à 97,5 %. Ce territoire, qui comporte de bonnes terres agricoles, est très faiblement urbanisé. En fait, on y retrouve surtout des terres dynamiques au potentiel élevé (principalement de classe 2, ou de classe 3 par endroits), mais aussi dans une moindre mesure des terres viables (plateaux sableux, classe 4). C'est sur ce territoire que l'on retrouve la plus forte concentration de fermes (± 265) dont les revenus agricoles déclarés sont de plus de 42 millions de dollars, ce qui représente la moitié des revenus agricoles totaux de la MRC.

Prépondérance agricole – Il va sans dire que l'agriculture joue ici un rôle prépondérant, non seulement en matière d'occupation du territoire, mais aussi économique. Le tiers du territoire (11 364 ha) est consacré aux grandes cultures (maïs-grains et autres céréales) et à l'industrie laitière (± 2 300 vaches laitières).

Notons qu'il faut se méfier des chiffres susmentionnés, ceux-ci datant d'une dizaine d'années. Il n'en reste pas moins que les proportions demeurent probablement valables. Les deux tiers de la production de maïs-grains s'effectuent sur ce territoire et la moitié de la production laitière, un domaine, faut-il le mentionner, en perte de vitesse dans l'ensemble de la MRC.

La MRC s'est donné deux orientations pour ce grand territoire :

- 1) « assurer le développement durable de l'agriculture dans le secteur agricole dynamique de la MRC, tout en protégeant et en mettant en valeur les particularités du secteur viable et en restreignant l'expansion des îlots déstructurés.
- 2) « régir les bâtiments existants autres qu'agricoles ou non requis pour l'agriculture à l'intérieur de la zone agricole dans une perspective de préservation des paysages ruraux et de dynamisation de l'économie rurale. »

Extension agrotouristique – La priorité est donc donnée aux activités qui ont un lien direct avec l'agriculture (exploitations agricoles) ou encore avec l'agroalimentaire (transformation, distribution, commerces). La MRC pourrait autoriser « l'implantation de fermettes axées sur l'équitation, des centres équestres et des sentiers récréatifs. Ces activités sont déjà présentes dans les secteurs viables de Rigaud, Saint-Lazare et Sainte-Marthe ainsi qu'à Sainte-Justine-de-Newton et il apparaît normal de les poursuivre, d'autant plus que la qualité des sols ne permet pas partout la pratique d'activités agricoles.

« Dans le cas particulier de l'aire agricole-équestre de Saint-Lazare/Sainte-Marthe, précise-t-on, le développement des fermettes devra s'effectuer dans un premier temps sur le territoire de Saint-Lazare jusqu'à ce que cette occupation représente 80 % de la superficie de l'aire. Le développement pourra alors débiter sur le territoire de Sainte-Marthe à l'intérieur de l'aire agricole-équestre »

Concentration de produits d'élevage – Outre les grandes cultures (maïs-grains) dominantes dans cette communauté de grands intérêts, les productions animales accaparent une grande partie des activités liées au secteur agricole. On y retrouve l'élevage d'agneaux, de veaux de grain, de bœufs à Saint-Télesphore, de veaux et de bœufs également à Saint-Clet, de poulets à Saint-Polycarpe, de bovins et veaux à Sainte-Justine-de-Newton.

On retrouve également de nombreuses productions maraîchères et fruitières. À ce chapitre, mentionnons brièvement la production d'endives, de tomates, de concombres à Saint-Clet, de maïs et de soya à Saint-Polycarpe, de brocolis, de choux, d'oignons à Saint-Télesphore, d'herbes médicinales et de légumes biologiques variés à Sainte-Justine-de-Newton. Finalement, mais non la moindre des productions maraîchères, la culture hydroponique de tomates (Savoura) à Sainte-Marthe, l'une des six serres du groupe qui a commencé ses opérations à Portneuf il y a déjà plus de 20 ans.

Côté transformation agroalimentaire, signalons la fabrication de farine biologique, de bière artisanale à Saint-Polycarpe, de fromage de chèvre à Sainte-Justine-de-Newton, de farine moulue sur meule de pierre à Sainte-Marthe. Sur le plan commercial, on effectue la vente d'aliments pour animaux à Sainte-Justine-de-Newton, la distribution de moulée et de semences à Saint-Polycarpe et à Saint-Clet.

Faible présence industrielle – Évidemment, sur le plan industriel ou de la transformation manufacturière, on ne retrouve aucun parc industriel, ni zone industrielle organisée sur ce territoire de nature rurale, mais quelques terrains industriels localisés ici et là. À part quelques petites entreprises locales, il faut surtout noter la présence d'activités de transformation et de distribution agroalimentaires, la plupart ayant été mentionnés précédemment ou encore de services agricoles intégrés (Agrocentre Belcan).

À signaler en terminant le tour d'horizon du cœur de la MRC, la présence de la Société coopérative agricole de Sainte-Marthe connue comme la Coop de Sainte-Marthe qui emploie cinq personnes et regroupe quelque 150 membres. Elle a fêté l'an dernier (2010) son 75^e anniversaire de création. On associe cette coopérative à une sorte de « quincaillerie agricole » qui offre également divers services utiles de grosse machinerie pour combler les besoins communs des agriculteurs de la région. On effectue également la distribution de machinerie agricole, tout comme à Saint-Polycarpe.

La communauté d'intérêts stratégiques de Soulanges-Ouest

La troisième communauté d'intérêts stratégiques de cet ensemble de territoire hors CMM est celle de Soulanges-Ouest qui comprend quatre municipalités toutes traversées par l'autoroute 20. Rivière-Beaudette, l'une des quatre municipalités, est en fait la porte d'entrée du corridor logistique de la MRC, lequel se prolonge dans le secteur est de Soulanges jusqu'à l'autoroute 40 vers Montréal.

Quatre municipalités donc qui sont, du nord vers le sud, Coteau-du-Lac (6 839 habitants), Les Coteaux (4 203 h), Saint-Zotique (6 235 h) et Rivière-Beaudette (1 830 h). Au total donc, plus de 19 100 habitants, un territoire presque trois fois plus peuplé que celui de la communauté intérieure et deux fois que celle de Rigaud. En superficie, la communauté de Soulanges-Ouest est la plus petite des trois communautés d'intérêts stratégiques (102,54 km²), mais trois fois plus peuplée que la communauté de la plaine agricole.

Désignation agricole moyenne – Sur le plan du zonage agricole, le secteur de Soulanges-Ouest s'intercale entre les deux extrêmes du secteur intérieur et du secteur de Rigaud avec une proportion d'un peu moins de 70 % de son territoire en terres agricoles. Le secteur de Soulanges-Ouest a été plus frappé que les deux autres communautés d'intérêts par l'urbanisation qui fait pression sur la MRC de Vaudreuil-Soulanges, quoique dans une proportion moindre que le territoire compris à l'intérieur des limites de la Communauté métropolitaine de Montréal.

On y trouve aussi des terres dynamiques au potentiel un peu moins élevé (presque exclusivement de classe 3) que celui de la communauté d'intérêts stratégiques de la plaine rurale. On trouve des terres dynamiques au potentiel plus élevé (classe 2) à l'est de Coteau-du-Lac dans le secteur de Soulanges-Est (Les Cèdres et Pointe-des-Cascades). On en trouve également dans la partie ouest de Rivière-Beaudette. Tout comme dans la plaine rurale, il ne semble pas y avoir d'îlots déstructurés dans le secteur de Soulanges-Ouest, comme on en trouve plus à l'Est.

À noter qu'il n'y a pratiquement pas de zones agricoles entre le lac Saint-François et l'autoroute 20 dans la communauté de Soulanges-Ouest. Ce n'est pas le cas dans Les Cèdres et Pointe-des-Cascades (à l'intérieur de la CMM) où les meilleures terres dynamiques et « versatiles » se trouvent au sud de l'autoroute 20.

Avec les mêmes réserves qu'exprimées précédemment au sujet des statistiques, c'est à Coteau-du-Lac et Saint-Zotique que l'on retrouve la presque totalité des fermes (45). Si on ajoute les cinq fermes de Rivière-Beaudette, cela donne un total d'une cinquantaine de fermes, soit un nombre légèrement plus bas que celui de Rigaud (62 fermes) et très loin du nombre du secteur de la plaine rurale (251 fermes).

Les revenus agricoles sont cependant plus que deux fois ceux du secteur Rigaud, se chiffrant à près de 18 millions de dollars.

Il est difficile de tracer une ligne de séparation économique entre les municipalités de Coteau-du-Lac et Les Cèdres tellement le développement de cette dernière a un impact non seulement sur la première, mais également sur le développement agricole de la plaine rurale ainsi qu'industriel et touristique de Soulanges-Ouest. Sur le plan agricole, Les Cèdres possède sur son territoire un abattoir qui a fermé ses portes en 2008. Bien qu'il servait surtout les producteurs de porc à l'origine, il pourrait probablement servir d'autres secteurs de productions animales.

On trouve sur le territoire des productions animales (agneaux, chèvres) ainsi que maraîchères (carottes, tomates) et fruitières (petits fruits) qui s'harmonisent et complètent les gammes de produits offerts dans les autres secteurs de la MRC hors CMM. L'horticulture ornementale est très présente dans le secteur de Soulanges, surtout à Saint-Zotique, Coteau-du-Lac et Les Cèdres. Sur le plan de la transformation et de la distribution, mentionnons la présence des Distributions alimentaires Marseille (conditionnement) dans le parc industriel Alta de Coteau-du-Lac.

Industrie à vocation logistique – La fonction industrielle se révèle peu développée dans le secteur sud de Soulanges-Ouest par rapport au développement que l'on retrouve au nord dans les territoires inclus dans la zone CMM. Deux développements récents, l'un négatif, l'autre positif, ont marqué au cours des dernières années cette communauté d'intérêts.

- D'abord, présentons l'événement négatif : la fermeture vers la fin 2008, à la suite de la crise automobile américaine, du fabricant français de pièces automobile Montpet, un fleuron maintes fois cité dans le passé comme une grande réussite sur le plan de l'automobile québécoise : perte de quelques 200 emplois après une vingtaine d'années d'existence. L'usine située à Rivière-Beaudette qui connaissait une baisse de régime depuis

son pic de 1999 est désormais vide. Il est fort probable qu'une éventuelle réouverture de cette usine va nécessiter une certaine mise à niveau. Rivière-Beaudette est un exemple de ville mono-industrielle abandonnée à son sort avec la fermeture du principal employeur.

- Ensuite, mentionnons l'événement positif : l'inauguration à l'été 2009 du centre de distribution de l'entreprise torontoise Canadian Tire dans le parc industriel Alta de Coteau-du-Lac. La nouvelle entité régionale dessert les entreprises de la bannière au Québec, dans les Maritimes et dans l'est de l'Ontario. Il s'ajoute aux autres centres de distribution de Brampton en Ontario. La distribution dans l'ouest du pays est faite du centre de distribution de Canadian Tire de Calgary.

En plus du bâtiment central, le projet inclut la construction de deux autres bâtiments spécialisés destinés à l'usage de la certification des remorques ainsi qu'un centre d'entretien de l'équipement de manutention des conteneurs. Cette implantation vient elle aussi concrétiser la vocation de transport et logistique de la MRC.

La phase deux du projet de Canadian Tire est présentement au coeur d'un litige de dézonage agricole. En novembre 2009, la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) n'a accordé que 55 ha, superficie insuffisante pour la réalisation de la phase deux. Cette décision a cependant été renversée en mars 2011 par le Tribunal administratif du Québec (TAQ). La Fédération de l'UPA de St-Jean Valleyfield a déposé au greffe de la Cour du district judiciaire de Beauharnois une requête pour permission d'aller en appel de la décision du TAQ. Cette requête sera présentée à la Cour du Québec (Chambre civile – Division administrative et d'appel), du district de Beauharnois, au Palais de justice de Valleyfield. La date de

comparution n'est pas encore fixée et devrait l'être sous peu. Les deux parcs industriels de Rivière-Beaudette et de Coteau-du-Lac sont consacrés entièrement au développement de l'industrie manufacturière. Si le parc industriel Alta à Coteau-du-Lac, le deuxième plus important de la MRC en matière de superficie (162 ha), fonctionne à plein rendement, il reste malgré tout de l'espace ailleurs, notamment à Rivière-Beaudette (46 ha sur 94 ha) et à Les Coteaux (84 ha sur 90 ha). Seul Saint-Zotique ne possède pas de parc industriel ou de zone délimitée.

Notons une prédominance logistique dans le parc Alta de Coteau-du-Lac où, outre Canadian Tire, on retrouve des entreprises de transport et logistique telle que la compagnie Transport américain-canadien CAT, ou encore des entreprises connexes à la logistique telle que Emballages Montcorr. Les services de recyclage, comprenant des entreprises comme CRI Environnement et Recyclage AAZ, sont également très présents dans le parc industriel Alta.

Ce qu'il faut surtout retenir, c'est la capacité d'accueil de l'industrie manufacturière par cette communauté d'intérêts de Soulanges-Ouest. Ces parcs industriels manquent cependant d'une vocation précise, une vocation logistique, par exemple, qui pourrait cibler spécifiquement certains secteurs manufacturiers. Affichée clairement, cette stratégie miserait sur les avantages d'un corridor logistique qui longe déjà l'autoroute 20, se prolongeant de Rivière-Beaudette jusqu'à la municipalité Les Cèdres, site d'accueil du futur complexe intermodal du chemin de fer CP.

Le plan d'aménagement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges voue d'ailleurs « l'aire industrielle de Coteau-du-Lac (Parc Alta) aux industries lourdes (grosses structures non polluantes), aux industries pouvant nécessiter de l'entrepôtage extérieur extensif

et aux entreprises pour lesquelles l'image et la visibilité ne constituent pas des atouts importants ».

L'attrait du nautisme et des canaux – Évidemment le canal Soulanges, qui traverse quatre municipalités, deux municipalités intra CMM, Pointe-des-Cascades, Les Cèdres, et deux hors CMM, Coteau-du-Lac, Les Coteaux, est au cœur de l'axe des canaux retenus dans la stratégie de la CRÉ de la Vallée du Haut-Saint-Laurent. Il s'agit d'une voie navigable de quelque 23 kilomètres qui relie le lac Saint-Louis à l'est au lac Saint-François à l'ouest.

Le gouvernement du Québec évalue toujours la possibilité d'ouvrir le canal à la navigation de plaisance, le seul du Nord capable d'accueillir toutes les embarcations de plaisance, des grands voiliers jusqu'aux bateaux de croisière. Québec a déjà investi 2,5 millions de dollars en 2005 puis, conjointement avec Ottawa, 3 millions en 2008 pour des études d'évaluation.

La réouverture du canal est pilotée par la Régie intermunicipale du canal de Soulanges, un regroupement de municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, qui a associé le projet de réouverture au développement du port de Soulanges, un complexe récréotouristique majeur d'envergure internationale.

Sans compter les investissements privés du port, il s'agirait d'un projet structurant évalué à près de 200 millions de dollars étalés sur dix ans.

Bien que ce dernier développement des plus structurants se joue à un autre niveau politique, il reste que le développement intitulé « Axe des canaux » dans le plan de développement touristique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent comprend de nombreux attraits, principalement dans les domaines du nautisme, de la culture et du cyclotourisme qui méritent d'être bonifiés.

Pour les municipalités de Soulanges-Ouest, et même de certaines autres un peu plus à l'intérieur comme Saint-Polycarpe et Saint-Clet en particulier, le canal Soulanges profite d'une vocation multiproduits et peut se distinguer sur le plan événementiel.

4) Les principaux enjeux et défis du territoire

L'analyse du territoire de Vaudreuil-Soulanges réalisée dans le cadre de la préparation du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) nous a permis d'identifier deux grands enjeux à maîtriser et d'importants défis qui leur sont reliés. Cette analyse s'applique aux municipalités hors CMM visée par le plan de développement et de diversification économiques. Rappelons-les brièvement.

Enjeu 1- Positionnement du territoire

Il devient urgent que la MRC Vaudreuil-Soulanges affiche un positionnement clair et le fasse reconnaître, ceci pour attirer investisseurs, entreprises et travailleurs. Sa croissance très rapide et son territoire fragmenté en 23 municipalités aux vocations différentes (rurale ou urbaine) rendent ce choix de positionnement distinct et cohérent très difficile à établir... et à faire partager par l'ensemble des acteurs locaux.

Trois défis y sont donc reliés :

1) *Le défi de la compréhension et de la connaissance du territoire*

- Qu'il s'agisse au premier chef de bien saisir son potentiel économique et de ses voies de diversification;
- Et de connaître ses entreprises phares ainsi que les possibilités de grappes;
- De caractériser les espaces de développement agricole, commercial et industriel;
- Il s'agit en définitive de mettre en valeur les forces et les atouts et de réaliser de la prospection ciblée.

2) *Le défi de la cohésion territoriale*

- Il consistera à composer avec une cohésion difficile, compte tenu de la fragmentation du territoire;
- De même en sera-t-il de la cohabitation rurale-urbaine, industrielle-agricole-touristique, ainsi que la présence de l'activité logistique et transport par opposition à l'atout crucial de la qualité de vie, etc.

3) *Le défi de vision commune (étroitement lié aux deux précédents)*

- Il impose d'acquérir une bonne connaissance de son territoire (MRC), de l'ensemble de ses atouts et de la complémentarité possible entre les différentes parties du territoire, sans quoi il ne peut y avoir adhésion à une vision commune;
- Et sans cohésion territoriale, on continue à garder sa casquette et à penser le développement en silo, ce qui constitue actuellement l'une des faiblesses de Vaudreuil-Soulanges, notamment dans les municipalités hors CMM;
- Sans cette vision commune, le développement concerté sera difficile, les efforts nécessaires à y consentir se révèlent un préalable essentiel.

Enjeu 2- Développement durable

S'il y a un territoire où le développement durable prend tout son sens, c'est bien dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges où la croissance très rapide peut entraver un développement équilibré fondé sur l'innovation économique et entrepreneuriale, l'équilibre entre les différentes parties du territoire et le respect de la nature et des ressources.

Les trois piliers du développement durable représentent donc autant de défis dans la MRC.

4) *Le défi de miser sur des projets viables économiquement*

- Que ces projets soient innovants ou qu'ils favorisent la valeur ajoutée, tant dans la production que la transformation;
- Qu'ils génèrent des emplois de qualité et durables par opposition à des emplois précaires;
- Qu'ils misent sur la multifonctionnalité, par des liens soutenus et profitables entre les différents secteurs tels que l'agrotourisme et l'agroforestier;
- Qu'ils favorisent l'émergence de grappes se réunissant autour d'un créneau les entreprises et leur sous-traitant, les partenaires essentiels que sont les milieux de la formation, de la recherche, le financement et l'emploi.

5) *Le défi de proposer des projets socialement acceptables*

- Soient-ils conformes à l'esprit de cohabitation harmonieuse entre les différentes vocations du territoire;
- Au respect de la qualité de vie, un atout indéniable dans Vaudreuil-Soulanges;
- Ou au développement équilibré et structuré.

6) *Le défi du respect de l'environnement*

- En gardant en tête la protection des ressources et le reboisement;
- La mise en valeur du milieu forestier;
- Et ce, dans une perspective d'aménagement intégré;
- De protection des paysages et du patrimoine;
- De préservation des plans d'eau, des écosystèmes, etc.;
- De lutte contre le bruit et les poussières générés par les activités industrielles et de transport et logistique.

Ces enjeux et défis doivent guider la réflexion des membres du comité de développement et de diversification (CDD) de Vaudreuil-Soulanges, au moment de décider des priorités d'action. Ils constituent la trame de fond du plan proposé dans les pages suivantes.

5) Les projets de diversification

La vitalité à long terme des collectivités repose sur la diversification des économies régionales dans son sens le plus large, ce qui peut signifier de passer par une reconversion de son tissu industriel, afin d'assurer le développement futur de son territoire.

La reconversion ne signifie pas de tourner le dos à son passé industriel pour ne prendre qu'une seule nouvelle et unique voie d'avenir, ni remplacer une industrie par une autre. Elle propose plutôt de rediriger certaines activités des secteurs industriels existants vers des activités ou des créneaux à valeur ajoutée. La reconversion devient alors l'élément actif de la diversification économique, diversification qui peut signifier également d'identifier des secteurs industriels entièrement nouveaux ouvrant de nouvelles perspectives d'avenir, pourvu que son environnement économique et industriel régional immédiat le lui permette. Dans tous les cas, il importe de prendre appui sur ce qui existe sur le territoire ou ce qui peut agir comme levier de développement dans son entourage immédiat municipal ou régional.

C'est pourquoi la MRC de Vaudreuil-Soulanges, dans le cas présent, les municipalités hors CMM de cette dernière, ont tout à gagner à considérer les secteurs actifs sur leur territoire qui sont ceux de l'agriculture et de l'agroalimentaire, récréotouristique et de la culture, du transport et de la logistique, comme une base économique de leur avenir. Cette vision réaliste de développement permet alors aux décideurs régionaux de travailler ensemble à accroître le dynamisme de leur territoire respectif, à consolider son développement et ses entreprises, à trouver et à mettre de l'avant des solutions aux contraintes que pose l'aménagement du territoire.

De plus, il ne faut pas négliger l'apport de l'industrie manufacturière sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges et de son importance dans la stratégie de diversification et de développement. Ce secteur représente 12,4 % de l'ensemble des emplois locaux de la MRC et 3,9 % de l'ensemble de la Montérégie. Entre 2001 et 2006, le nombre d'emplois a augmenté de 10,2 % dans le secteur manufacturier, alors qu'il a connu une baisse de 4,3 % dans l'ensemble de la Montérégie. Signalons en terminant l'importance des travailleurs autonomes sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Dans les pages qui suivent, on trouvera les projets de diversification répartis par communauté d'intérêts stratégiques et par secteur d'activités.

La communauté d'intérêts stratégiques du Mont-Rigaud

Objectif # 1 : Favoriser l'émergence d'une grappe techno-environnementale de traitement de l'eau		
Orientation stratégique	Axe d'intervention	Pistes d'action
Développement d'un créneau technologique d'avenir	Services environnementaux de traitement de l'eau	• Mener une étude de pertinence d'une grappe techno-environnementale • Mettre sur pied un incubateur d'entreprises technologiques
Objectif # 2 : Positionner le pôle du Mont-Rigaud comme produit d'appel à haut potentiel de développement		
Orientation stratégique	Axe d'intervention	Pistes d'action
Renforcement du tourisme de plein air et de l'écotourisme	Réseau de sentiers multifonctionnels	• Établir un plan concerté quatre saisons des sentiers de L'escapade • Poursuivre le développement en visant une cohabitation harmonieuse • Étendre le réseau de sentiers pédestres, équestres et ski de randonnée • Évaluer la possibilité de partenariats gagnants au niveau régional • Sonder l'ouverture des propriétaires privés face au développement • Améliorer la signalisation et accroître la promotion
Développer de nouveaux produits touristiques autour du pôle du Mont Rigaud (municipalités environnantes)	Secteurs touristiques et promotion du territoire	• Étudier la pertinence et identifier les conditions de succès d'un parc régional pour le Mont-Rigaud • Stimuler la création de produits innovants en matière touristique • Développer des stratégies de forfaitisation • Poursuivre la communication entre les acteurs économiques du tourisme (favoriser la réflexion pour capitaliser sur des opportunités) • Stimuler la création de nouvelles entreprises / favoriser le maintien et la croissance des entreprises existantes par opportunités d'affaires et création de nouveaux produits touristiques

La communauté d'intérêts stratégiques de la plaine rurale

Objectif # 3 : Améliorer la transformation et le conditionnement des productions animales		
Orientation stratégique	Axe d'intervention	Pistes d'action
Création d'une infrastructure régionale de haute qualité	Transformation et mise en marché agroalimentaire	• Évaluer la faisabilité d'une plateforme logistique agroalimentaire • Vérifier la viabilité d'un abattoir multi-espèces répondant aux normes • Mener une étude de marché sur les besoins régionaux • Démontrer la faisabilité de relancer l'Abattoir Les Cèdres lequel a une grande importance pour la plaine rurale, même si situé à l'extérieur
Développement de créneaux de marché ovins et caprins	Transformation et mise en marché agroalimentaire	• Explorer le marché des produits ovins et caprins • Accroître les produits de niche pour des clientèles spécifiques • Se donner une structure d'innovation (intégration horizontale) • Valider la pertinence d'utiliser les laboratoires de PharmAthene
Objectif # 4 : Renforcer la synergie commerciale et l'innovation technologique		
Orientation stratégique	Axe d'intervention	Pistes d'action
Accroissement des retombées économiques du secteur	Réseau agroalimentaire	• Faire une étude de pertinence sur un regroupement des producteurs/transformateurs agroalimentaires • Mettre sur pied un organisme à but non lucratif • Faire le plan d'affaires de l'OBNL puis le plan d'action concerté visant le renforcement de la commercialisation et de l'innovation • Développer éventuellement une signature régionale forte
Exploration du concept de la multifonctionnalité	Secteurs touristique, forestier et agroalimentaire	• Développer des stratégies communes agrotouristiques • Évaluer les voies d'avenir de l'agroforestier • Structurer des projets fondés sur les systèmes de cultures intercalaires

La communauté d'intérêts stratégiques de Soulanges-Ouest

Objectif # 5 : Réunir des entreprises et des services à valeur ajoutée dans le secteur logistique et transport		
Orientation stratégique	Axe d'intervention	Pistes d'action
Attraction d'entreprises spécialisées dans le ferroviaire	Activités de soutien au transport ferroviaire	• Dresser un inventaire des principaux joueurs dans le secteur • Analyser les besoins pour établir l'adéquation offre/demande • Faire de la prospection ciblée (usinage – sécurité – entretien)
Automatisation des entrepôts et services à valeur ajoutée	Activités d'entreposage	• Inventorier les critères d'efficacité en matière d'entreposage • Se donner un cadre de référence de très haute qualité • Établir un profil des leaders et se donner une stratégie d'attraction
Caractérisation des espaces industriels de Rivière-Beaudette/Les Coteaux	Secteur manufacturier et des services industriels	• Se donner un portrait clair et à jour des espaces industriels disponibles • Identifier les vocations et structurer l'offre manufacturière • Se donner des outils de promotion pour attirer les entreprises • Se doter d'outils diagnostics visant le maintien et la consolidation des entreprises
Objectif # 6 : Positionner le corridor du canal Soulanges et ses environs comme produit d'appel à haut potentiel		
Orientation stratégique	Axe d'intervention	Pistes d'action
Mise en place d'activités touristiques multi-produits	Activités nautiques du lac Saint-François	• Faire une étude d'impact et d'achalandage du tourisme nautique • Améliorer la piste cyclable de Soulanges et établir le lien ontarien • Élaborer une stratégie de promotion • Structurer l'offre multi-produits et événementielle
Développement et promotion de produits innovateurs	Secteur touristique et promotion du territoire	• Stimuler la création de produits innovants en matière touristique (forfait, activités nouvelles, etc.) • Améliorer la communication entre les acteurs économiques du tourisme (favoriser la réflexion pour capitaliser sur des opportunités)

Actions régionales pour le territoire désigné par le contrat de diversification et de développement

Objectif # 7 : Mobiliser les acteurs impliqués dans le développement économique pour une maximisation des ressources disponibles pour les entreprises manufacturières		
Orientation stratégique	Axe d'intervention	Pistes d'action
Maximisation du soutien au projet d'entreprise	Activités de soutien à la diversification et au développement des entreprises existantes	• Organiser une table des acteurs de soutien aux entreprises afin de bien faire connaître les divers leviers et outils disponibles aux projets pour les entreprises existantes • Soutenir activement tout projet d'expansion
Objectif # 8 : Optimiser et apparier les parcs et zones industriels de Vaudreuil-Soulanges avec les créneaux de développement		
Orientation stratégique	Axe d'intervention	Pistes d'action
Caractérisation des espaces et infrastructures industriels	Secteur manufacturier et des services industriels	• Se donner un portrait clair et à jour des espaces disponibles • Identifier les vocations individuelles et structurer l'offre • Se donner des outils de promotion pour attirer les entreprises • Établir des mécanismes de suivi et de mise à jour
Objectif # 9 : Réunir les conditions de succès pour profiter des opportunités du Corridor de commerce		
Orientation stratégique	Axe d'intervention	Pistes d'action
Optimisation des échanges commerciaux	Entreprises et infrastructures logistiques	• Saisir les opportunités économiques et commerciales que procure le corridor de commerce Québec-Ontario • Développer une stratégie logistique fondée sur des services à valeur ajoutée pour les secteurs industriels et les entreprises concernées

Objectif # 10 : Créer un climat propice à l'identification des opportunités d'affaires et l'attractivité des entreprises		
Orientation stratégique	Axe d'intervention	Pistes d'action
Prospection axée sur les forces des infrastructures et du savoir-faire	Entreprises et infrastructures de savoir et de recherche ayant un impact sur le territoire hors CMM	• Mettre en place des outils de communication et de promotion efficaces afin de stimuler l'attractivité du territoire • Diversifier les créneaux porteurs en complémentarité avec les forces de Vaudreuil-Soulanges • Stimuler les investissements directs étrangers
Objectif # 11 : Développer les compétences de la main-d'œuvre locale		
Orientation stratégique	Axe d'intervention	Pistes d'action
Développement et spécialisation des compétences locales	La main-d'œuvre actuelle et potentielle	• Favoriser le développement de la main-d'œuvre industrielle par le raccrochage scolaire • Participer à la planification de la relève de la main-d'œuvre en partenariat avec les institutions et organismes concernés • Soutenir les entreprises dans la formation de la main-d'œuvre en entreprise • Appuyer les projets sectoriels de formation de la main-d'œuvre et l'élaboration de programmes de formations avec les partenaires concernés
Objectif # 12 : Soutenir les communautés d'affaires et des travailleurs autonomes		
Orientation stratégique	Axe d'intervention	Pistes d'action
Consolidation des travailleurs autonomes et de leurs réseaux	Les micro-entreprises	• Favoriser le réseautage et les événements qui permettent de créer des liens des travailleurs autonomes (entre eux avec leurs clients locaux actuels et futurs) • Favoriser l'établissement des travailleurs autonomes en milieu rural par la bonification des services de télécommunications (Internet haute vitesse)

6) La carte du territoire



La MRC de Vaudreuil-Soulanges

Le territoire de la MRC est situé immédiatement à l'ouest de l'île de Montréal, au confluent de la rivière Outaouais et du fleuve Saint-Laurent, à proximité des frontières ontarienne et américaine.

7) Les sources documentaires

- **CLD Vaudreuil-Soulanges**, *Profil socioéconomique* [en ligne] [<http://www.cldvs.com>].
- **CLD Vaudreuil-Soulanges**, *Pacte rural de Vaudreuil-Soulanges* [en ligne] [<http://www.cldvs.com>].
- **CLD Vaudreuil-Soulanges**, *Répertoire agroalimentaire* [en ligne] [<http://www.cldvs.com>].
- **Emploi-Québec**, *Portrait du marché du travail 2009* , [en ligne] [<http://www.cldvs.com>].
- **Institut de la statistique du Québec**, *Perspectives démographiques* [en ligne] [<http://www.stat.gouv.qc.ca>].
- **MRC de Vaudreuil-Soulanges**, *Accès aux 23 municipalités de V-S* [en ligne] [<http://www.mrcvs.ca>].
- **MRC de Vaudreuil-Soulanges**, *Schéma d'aménagement révisé 2005* [en ligne] [<http://www.mrcvs.ca>].
- **Statistique Canada**, *Recensement de la population de 2006* [en ligne]. [<http://www.statcan.gc.ca>].
- **Statistique Canada**, *Profil des communautés de 2006* [en ligne] [<http://www.statcan.gc.ca>].
- **Statistique Canada**, *Recensement de la population de 2001* [en ligne]. [<http://www.statcan.gc.ca>].
- **Statistique Canada**, *Profil des communautés de 2001* [en ligne] [<http://www.statcan.gc.ca>].